

## LA FERMETURE DU CENTRE DE MONTAGNE DE VARS-LES-CLAUX : UNE DÉCISION DIFFICILE MAIS INÉVITABLE

**Ce vendredi 6 septembre, les Conseillers généraux ont pris la décision de fermer le centre de montagne « Les Carlines » situé à Vars-les-Claux, dans les Hautes-Alpes.**

En raison du lien tissé au fil des ans entre les Loir-et-Chériens et ce centre de vacances, c'est avec tristesse et amertume mais résolument et en toute responsabilité, que ce choix politique difficile a été soumis à l'assemblée départementale. Il s'impose en raison du déficit structurel du centre, dans un contexte national de crise conduisant le Département du Loir-et-Cher, comme l'ensemble des Conseils généraux, droit à l'impasse budgétaire. La fermeture du centre de vacances fait partie d'un plan général d'économies que le Département est contraint d'adopter dans tous ses domaines d'interventions pour pouvoir équilibrer le budget 2014.

Ce choix est soumis à l'approbation des élus dès la rentrée afin de pouvoir mettre rapidement en place l'accompagnement individuel des agents concernés par la fermeture du centre. Le Conseil général entend s'engager dès maintenant à les accompagner dans la recherche d'un nouvel emploi.

### **Les difficultés budgétaires nationales imposent la recherche d'économies durables**

Le Département doit faire face à une diminution des recettes et à un accroissement des dépenses dus notamment à des **coupes dans les dotations de l'Etat**. Hausse de la TVA, revalorisation du RSA, non compensation des dépenses liées à la modification des rythmes scolaires... **Au moins 10 millions d'euros de charges supplémentaires** par an pour le Conseil général qui est également confronté aux conséquences de la crise économique (chute des droits de mutation, augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA, ...), qui alourdissent la facture de 10 millions d'euros supplémentaires.

Il est donc indispensable de limiter la dépense publique locale et **le Conseil général de Loir-et-Cher doit faire des choix de gestion durables** afin de ne pas alourdir l'endettement de la collectivité, ni recourir à une hausse de la fiscalité qui serait difficilement supportable pour le contribuable en cette période de crise et de matraquage fiscal.

### **Le déficit du centre de montagne ne peut pas être résorbé**

Dans ce contexte, le **déficit structurel** du centre de montagne, qui représente pour le Département **plus d'un million d'euros par an**, ne peut plus être supporté.

Il résulte notamment d'une augmentation des coûts de fonctionnement non répercutée ou dans une moindre mesure, sur les tarifs des séjours bien en-dessous du prix de revient.

### **CONTACT PRESSE**

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12**

À noter que fin 2008, la ville de Blois a cessé de participer pour les enfants domiciliés à Blois aux coûts des séjours organisés par le Conseil général à Vars-les-Claux.

La difficulté d'accès au centre, situé à plus de 700 km du Loir-et-Cher, est une contrainte majeure qui empêche le développement de l'équipement, en raison du temps et du coût du trajet, lequel augmente le coût du séjour et le rend ainsi moins attractif.

De nombreuses hypothèses ont été explorées et, dès 2009, des décisions ont été prises pour tenter de réduire le déficit du centre, mais **les marges de manœuvre sont trop restreintes** car les dépenses sont liées à des augmentations de charges incontournables. Par exemple, les **travaux importants** dont les bâtiments doivent impérativement faire l'objet (isolation, mise aux normes, etc.) s'élèvent à 3 millions d'euros.

**Toutes les collectivités sont confrontées aux difficultés liées à ce type de structure** (augmentation des coûts de fonctionnement, travaux de rénovation, désaffectation pour les colonies de vacances, locaux désuets, etc.) et bon nombre d'entre elles ont également été contraintes à fermer leurs centres de vacances (Ville de Vendôme, commune de Saint-Ouen,...).

#### **Les agents concernés par cette fermeture seront accompagnés**

La fermeture du centre de montagne de Vars-les-Claux sera effective à l'issue de la saison hivernale 2013-2014, **fin avril 2014**, et chacun des 29 agents titulaires du centre de vacances sera accompagné individuellement dans la construction de son projet professionnel et sa recherche d'emploi. Des solutions de reconversion professionnelle ou de reclassement au sein des services de la collectivité, de mobilité dans des collectivités territoriales des Hautes-Alpes ou de départements limitrophes seront étudiées au cas par cas.

Dans l'attente de ce nouvel emploi, les agents restent pris en charge financièrement par le Conseil général.

#### **CONTACT PRESSE**

**Amélie Lataste** : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - [amelie.lataste@cg41.fr](mailto:amelie.lataste@cg41.fr)

**DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER** : 02 54 58 41 12